

## Annexe 2: Récapitulatif des instruments du système développé des paiements directs

Mesure / Contribution		Critère d'octroi	Condition spécifique	Budget 2014 en moi. de fr.	Estimation 2017 <sup>1</sup> en mio. de fr.	Part au total des PD en 2017
<b>CSA</b>	Contribution de base	Surface	Effectif minimal sur les surfaces herbagères	<b>1 111</b>	<b>1 111</b>	<b>39,5%</b>
	Contribution pour la production dans des conditions difficiles	Surface	Effectif minimal sur les surfaces herbagères			
	Contribution pour terres ouvertes et cultures pérennes	Surface				
<b>CPC</b>	Contribution au maintien d'un paysage ouvert	Surface	Prévention de la progression de la forêt	<b>501</b>	<b>529</b>	<b>18,8%</b>
	Contribution pour surfaces en pente	Surface	Fauchage des surfaces herbagères			
	Contributions pour surfaces en forte pente	Surface	Comme la contribution pour surface en pente + supplément pour les exploitations dont plus de 30% de la SAU présentent une déclivité >35%			
	Contribution pour surfaces viticoles en pente	Surface	Exploitation viticole			
	Contribution de mise à l'alpage	Pâquier normal (animaux)	Disposition à estiver des animaux de rente sur le territoire national			
Contribution d'estivage	Pâquier normal (animaux) UGBFG (animaux)	Exploitation de la région d'estivage en accord avec les principes de préservation de l'environnement				
<b>CBD</b>	Contribution pour la qualité - niveau 1 - niveau 2 - niveau 3	Surface /Arbre	- Respect d'exigences en matière d'exploitation - Réalisation d'exigences floristiques - Biotopes d'importance nationale selon LPN	<b>307</b>	<b>352</b>	<b>12,5%</b>
	Contribution pour la mise en réseau	Surface /Arbre	Exploitation conformément aux exigences liées au projet de mise en réseau			
<b>CQP</b>	Contributions à la qualité du paysage	Surface / Pâquier normal (spécifique au projet)	Mise en œuvre de mesures conformes au projet de qualité du paysage	<b>35</b>	<b>110</b>	<b>3,9%</b>

Mesure / Contribution		Critère d'octroi	Condition spécifique	Budget 2014 en moi. de fr.	Estimation 2017 <sup>1</sup> en mio. de fr.	Part au total des PD en 2017
<b>CSP</b>	Contribution bio	Surface	Respect des exigences de l'ordonnance bio	<b>390</b>	<b>417</b>	<b>14,8%</b>
	Contribution extenso	Surface	Non-recours à l'utilisation de régulateurs de croissance, de fongicides, d'insecticides et de stimulateurs chimiques de synthèse			
	Contribution pour la production de lait et de viande basée sur les herbages	Surface	Charge minimale de bétail sur les surfaces herbagères, part d'aliments concentrés dans la ration ne dépasse pas 10 %, pourcentage minimum de fourrage des prairies et des pâturages (75 % en région de plaine et 85 % en région de montagne)			
	- Contributions SST - Contributions SRPA	UGB (animaux)	- Systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux - Sorties régulières en plein air			
<b>REB</b>	Contribution pour des techniques d'épandage diminuant les émissions	Surface	Epandage de lisier avec une technique de réduction des émissions	<b>48</b>	<b>74</b>	<b>2,6%</b>
	Contribution pour des techniques culturales préservant le sol	Surface	Travail du sol au moyen de techniques préservant le sol			
	Contribution pour l'utilisation de techniques d'application précise	Pulvérisateur / Appareil	Utilisation de la technique de la pulvérisation sous-foliaire / pulvérisateurs anti-dérive dans les cultures pérennes			
<b>CT</b>	Contribution de transition	Calcul sur la base des données relevées jusqu'ici et non pas à la surface actuelle/au nombre actuel d'animaux		<b>417</b>	<b>220</b>	<b>7,8%</b>
<b>Total</b>				<b>2 809</b>	<b>2813</b>	<b>100%</b>

<sup>1</sup> sans les réductions prévues en raison du programme de consolidation et de réexamen des tâches 2014 (50 mio. fr.) et de la réintroduction des prestations en faveur de la production indigène de viande

Légende: PD = paiements directs ; UGBCFG = unité de gros bétail-fourrage grossier ; UGB = unité de gros bétail